

MANIF AU FINISH SAISON 2

Après une première saison à succès :

**le Secrétariat en charge du Logement
est représenté au CA de Bruss'help**



Saison 1
21 épisodes
(tous les mardis
du 1.02.2022
au 21.06.2022)

Le Syndicat des immenses s'étonne

que la baseline de Bruss'help

"Au service de l'action sociale et de la santé"

ne se soit pas adaptée :

elle n'inclue toujours pas

la notion de **logement**



Pourtant, la mission de Bruss'help est
d'**en finir avec le sans-chez-soirisme**

Et comme déjà scandé dans la saison 1 :

**Être en non-logement
est avant tout,
un problème
de logement !**



Rejoignez-nous
tous les 23 de chaque mois
à 14h30

**pour que la baseline
de Bruss'help change !**

Pourquoi devant Bruss'help ?
(15 rue de l'Association, 1000 Bruxelles)

car c'est l'ASBL de droit public chargée de
« coordonner les dispositifs d'aide d'urgence
et d'insertion aux personnes sans-chez-soi
en Région de Bruxelles-Capitale ».



Pourquoi le 23 de chaque mois ?

En référence à l'Article 23
de la Constitution belge *.

*Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.
A cette fin, la loi, le décret ou la règle visée à l'article 134 garantissent,
en tenant compte des obligations correspondantes, les droits économiques,
sociaux et culturels, et déterminent les conditions de leur exercice.

Des questions ? Contactez-nous à l'adresse :

syndicatdesimmenses@gmail.com

 Syndicat des immenses

 syndicat_des_immenses

 syndicatdesimmenses.be

